



COVID-19 UPDATE



Le 22 mars 2020

Note de service urgente aux membres d'Unifor concernant l'ordonnance temporaire du gouvernement Ford

Ce week-end, Unifor a été informé par la Ministre de la Santé de l'Ontario, Christine Elliott, que le gouvernement de l'Ontario allait émettre une ordonnance temporaire dans la lutte contre la COVID-19 qui toucherait tous les travailleurs et travailleuses hospitaliers, y compris les membres d'Unifor.

L'ordonnance temporaire permet aux hôpitaux d'annuler et de reporter les services afin de libérer de l'espace et du personnel précieux, d'identifier les priorités en matière de personnel et d'élaborer, de modifier et de mettre en œuvre des plans de redéploiement pour les 14 prochains jours.

Cette ordonnance temporaire prévaut sur certaines dispositions des conventions collectives, mais soyez assuré que vos droits en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité au travail restent intacts.

L'ordonnance permettra aux hôpitaux, si nécessaire pour répondre à une épidémie de COVID-19, de la prévenir et de l'atténuer en mettant en œuvre des mesures telles que:

- Le redéploiement du personnel dans différents endroits des unités de l'hôpital (ou entre elles);
- Le redéploiement du personnel pour travailler dans les centres d'évaluation de la COVID-19;
- Les modifications aux affectations de travail, y compris l'affectation d'employés ou de contractants ne faisant pas partie de l'unité de négociation pour effectuer le travail de l'unité de négociation;
- La modification de l'horaire de travail ou de l'affectation des équipes;
- Reporter ou annuler des vacances, des absences ou d'autres congés, que ces vacances, absences ou congés soient établis par une loi, un règlement, une convention ou autre;
- L'emploi de personnel ou de contractants supplémentaires à temps partiel ou temporaires, y compris dans le but d'effectuer un travail d'unité de négociation;
- L'utilisation de volontaires pour effectuer des travaux, y compris des travaux d'unité de négociation; et
- Fournir une formation ou un enseignement approprié, selon les besoins, au personnel et aux volontaires pour atteindre les objectifs d'un plan de redéploiement.

Le syndicat a soulevé plusieurs questions relatives à l'ordonnance temporaire à la Ministre Elliot. Premièrement, les hôpitaux ne devraient promulguer ces directives qu'en réponse à un besoin démontré, il ne devrait pas s'agir d'une « saison ouverte » quant aux conditions de nos conventions collectives et il faudrait envisager de modifier les heures de travail en fonction des besoins en matière de garde d'enfants pour les travailleuses et travailleurs.

Nous avons également attiré l'attention de la Ministre Elliot sur la pénurie d'équipements de protection individuelle (EPI) à laquelle sont confrontés les travailleuses et travailleurs de la santé, notamment les masques N95, les blouses, etc. La Ministre Elliott a indiqué que le gouvernement cherche à s'approvisionner en EPI supplémentaires auprès de nombreux autres secteurs et industries de la province, et qu'il travaille avec divers fabricants pour produire des EPI de manière accélérée.

Cette question est au premier plan des revendications que nous avons lancées auprès du gouvernement provincial et du ministère de la Santé de l'Ontario. Nous avons clairement indiqué à tous les niveaux de gouvernement que la protection des travailleuses et travailleurs de première ligne doit être une priorité.

Si vous êtes préoccupé par la disponibilité ou l'accès aux EPI sur votre lieu de travail, veuillez en faire part à votre comité mixte sur la santé et la sécurité au travail. Si vous vous demandez si votre employeur applique les pouvoirs de cette ordonnance de manière appropriée, veuillez en informer votre comité syndical.

Unifor continuera à fournir des mises à jour au fur et à mesure que des informations seront disponibles sur le site unifor.org/COVID-19. Veuillez vous inscrire à l'infolettre hebdomadaire du syndicat sur unifor.org/sabonner et téléchargez l'application mobile Unifor sur le Google Play store ou l'Apple App Store sur votre téléphone intelligent.